

[Texte]

always very easy. It is a matter of pride to me that the policemen of Canada, and ours in particular, are able to meet the responsibilities that are thrust upon them, often under the most terrible conditions of strain, of tension and of surprise, with the small amount of complaint, that really surfaces. Gentlemen, I am prepared to assist in any way I can in answering any questions the Committee may have.

The Chairman: Thanks very much, Commissioner. Mr. McCleave.

Mr. McCleave: First, Mr. Chairman, I think we can have a special sympathy for the Royal Canadian Mounted Police today, after our 25-mile hike yesterday through the penitentiaries system in the Montreal area. We probably understand what a policeman's feet have to put up with.

Could I ask the Commissioner, first of all, about this matter of overtime which emerged several times in his speech. I think he was trying to tell us something. Is this matter still being negotiated with Treasury Board? You have told us that you got a sympathetic hearing and I am wondering if there is anything more.

● 1610

Commissioner Higgitt: The answer is a little difficult. I, for one, have said that I hope we will not have to reach the point where we actually pay overtime because of the problems involved in a force as large as ours and spread across the country as ours is with diversified responsibilities. However, I want to temper that a little bit by saying that I think there are certain places for example in Burnaby where we are really doing a city police job, where I think it might be practical and proper to bring in some form of overtime payment.

It is under negotiation, but not exactly as an individual item, it is part of our pay package. Treasury Board, I think I can honestly say, take into account a little bit this kind of problem. Even accepting that, we are still nowhere near the top pay across the land if we take overtime pay of other forces into account. We are not, at this moment, pushing an overtime case, if I could answer it that way.

Mr. McCleave: Am I correct in assuming that the Royal Canadian Mounted Police on an average work about 16 per cent more in a year than a normal work year?

Commissioner Higgitt: It is something like one-fifth. We put in something like one-fifth more hours.

[Interprétation]

responsabilités qui leur sont confiées, parfois dans les conditions les plus difficiles de tension et de surprise et qu'ils ne se plaignent que très rarement. Messieurs, je suis prêt à vous aider et à répondre à toutes les questions que vous pourriez me poser.

Le président: Je vous remercie, monsieur le Commissaire.

M. McCleave: Tout d'abord, monsieur le président, je crois que nous devons éprouver une sympathie toute particulière pour la Gendarmerie royale du Canada après la visite que nous avons faite hier au pénitencier de la région de Montréal. Nous nous rendons compte des difficultés auxquelles les policiers ont à faire face.

Pourrais-je, monsieur le Commissaire, revenir sur cette question de temps supplémentaire que vous avez évoquée plusieurs fois au cours de votre présentation. Négociez-vous toujours cette question avec le Conseil du Trésor? Vous nous avez dit que le Conseil du Trésor était bien disposé à votre égard et j'aimerais savoir ce qu'il fait pour vous en ce domaine.

Le commissaire Higgitt: La réponse est un peu difficile à donner. J'ai dit personnellement que j'espérais que nous ne devrions pas en arriver à devoir payer le temps supplémentaire, étant donné les problèmes que cela causerait dans une force de police aussi importante que la nôtre, dispersée à travers le Canada et aux responsabilités si diverses. Cependant, j'aimerais dire par contre que dans certains endroits, comme Burnaby par exemple, où notre travail est vraiment le même que celui d'une police municipale, il serait peut-être pratique de donner des indemnités de temps supplémentaire sous une forme ou une autre.

Des négociations ont été entreprises mais la question des heures supplémentaires n'a pas été considérée séparément mais bien dans l'ensemble des négociations. Le Conseil du Trésor, je crois pouvoir le dire en toute honnêteté, tient compte de ce problème dans une certaine mesure. Cependant, nous ne sommes certainement pas les mieux payés parmi les forces de police du Canada si nous considérons que nous ne sommes pas payés pour les heures supplémentaires. Cependant, je pourrais dire que nous n'essayons pas à tout prix d'obtenir le règlement de ce surtemps.

M. McCleave: Est-il exact de dire que la Gendarmerie royale travaille en moyenne 16 p. 100 de plus que le nombre d'heures requises?

Le commissaire Higgitt: Cela se rapproche d'un cinquième. Nous travaillons environ un cinquième de plus.